

Res. Med XIX B 105-762-9

RECHERCHES N.º 49.
SUR LA GALE,

ET SON TRAITEMENT,

Suivies d'un exposé succinct de la méthode usitée à l'hôpital des Enfants, pour guérir cette maladie;

THÈSE présentée et soutenue à la Faculté de Médecine de Paris, le 13 mai 1813,

PAR JACQ.-FRANÇ.-ALP. HEMELOT, de St.-Mihel,

Département de la Meuse;

Ancien Elève des Hopitaux et Hospices civils de Paris, etc.

Les difficultés et l'obscurité ne s'aperçoivent en aucune science que par ceux qui y ont entrée... Moi j'y trouve une profondeur et une variété si infinies, que mon apprentissage n'a autre fruit que de me faire sentir combien il me reste à apprendre.

MICH. DE MONT., lib. 3, cap. 13.

A PARIS,

DE L'IMPRIMERIE DE DIDOT JEUNE,

Imprimeur de la Faculté de Médecine, rue des Maçons-Sorbonne, n.º 13.

1813.



FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

M. LEROUX, Doyen.
M. BOURDIER.
M. BOYER.
M. CHAUSSIER.
M. CORVISART.
M. DEYEUX.
M. DUBOIS.
M. HALLÉ, *Examineur.*
M. LALLEMENT, *Examineur.*
M. LEROY, *Examineur.*
M. PELLETAN, *Examineur.*
Professeurs. M. PERCY, *Examineur.*
M. PINEL, *Président.*
M. RICHARD.
M. SUE.
M. THILLAYE.
M. PETIT-RADEL.
M. DES GENETTES.
M. DUMÉRIL.
M. DE JUSSIEU.
M. RICHERAND.
M. VAUQUELIN.
M. DESORMEAUX.
M. DUPUYTREN.

Par délibération du 19 frimaire an 7, l'École a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

A

FRANÇOIS-CHRÉTIEN HEMÉLOT,

Avocat et Notaire impérial,

LE MEILLEUR DES PÈRES.

A

FRANÇOISE PLANTÉ,

LA PLUS RESPECTABLE DES MÈRES.

Une longue dédicace exprime faiblement les sentimens dont on est pénétré ; elle serait d'ailleurs inutile ici : les miens vous sont connus, et vous savez qu'ils sont sincères. Cette production est l'hommage du cœur. A qui pouvais-je plus naturellement l'offrir qu'aux auteurs précieux de mes jours, et à mes meilleurs amis ?

A

JOSEPH HEMÉLOT,

Avocat et Substitut près le Tribunal de première Instance séant à Meaux.

Gage d'une amitié et d'une union inviolables.

J. F. A. HEMÉLOT.

FRANÇOIS-GABRIEL HEMELLOT

FRANÇOIS-GABRIEL HEMELLOT

Associé de l'Académie des Sciences

LE MINISTRE DES AFFAIRES

A PARIS

FRANÇOIS-GABRIEL HEMELLOT

LA PLUS RESPECTABLE DES VERTUS

The French Republic is a young nation, and it is in the midst of a great struggle for liberty and equality. It is a struggle that will not be won until every citizen has the right to participate in the government. It is a struggle that will not be won until every citizen has the right to be treated as an equal. It is a struggle that will not be won until every citizen has the right to be free.

JOSEPH HEMELLOT

Associé de l'Académie des Sciences et de l'Institut de France

Associé de l'Académie des Sciences et de l'Institut de France
FRANÇOIS-GABRIEL HEMELLOT

A V A N T - P R O P O S .

L'ART de conserver la santé et de traiter les maladies constitue proprement la médecine. Long-temps cet art fut imparfait; très-long-temps ses moyens de perfectionnement n'eurent ni consistance, ni liaison; plus long-temps encore les résultats même de l'expérience et de l'observation restèrent isolés. Il fallait une main habile pour les recueillir et en former un corps de doctrine. Tant de difficultés ne pouvaient être surmontées que par un travail long et pénible. Il fallait un homme d'un génie supérieur, d'un jugement sain, d'une érudition vaste et profonde, comme on l'observe dans *Hippocrate*.

L'observation, dit un médecin philosophe (M. *Leclerc*), est le premier pas vers l'expérience; celle-ci est la base des connaissances certaines et le fondement de tous les succès en médecine; c'est par elle que nos premiers maîtres sont parvenus à la connaissance des propriétés des remèdes.

C'est sans doute d'après des principes si irréfragables que les médecins des premiers âges avaient grand soin de faire inscrire dans le temple d'*Esculape*, tant dans l'île de Cos qu'à Epidaure, les remèdes avec lesquels ils guérissaient leurs malades, afin de faire connaître au peuple les découvertes qu'ils avaient faites par l'observation.

Il est peu de maladies plus communes que la gale ; il en est peu qui , à raison des ravages qu'elle produit sur tout parmi les troupes , mérite plus de fixer l'attention des médecins ; cependant personne ne l'a encore étudiée d'une manière approfondie. Il n'existe aucun traité *ex professo* sur cette maladie , et tout ce que l'on possède à cet égard se réduit à un petit nombre de dissertations , à des observations isolées , à quelques chapitres noyés dans des ouvrages étrangers à cette maladie , et dont les auteurs pour la plupart n'ont observé la gale que d'une manière très-superficielle.

En présentant à la Faculté quelques recherches sur la gale et sur son traitement , je n'ai point prétendu donner à cette matière tout le développement dont elle pourrait être susceptible ; je laisse cette tâche à remplir aux hommes de l'art, dont les connaissances sont au-dessus des miennes.

(Trop heureux si, en me fixant à ce sujet, j'ai pu mériter la bienveillance de mes Juges !

RECHERCHES
SUR LA GALE,
ET SON TRAITEMENT.

Vires acquirit eundo.
Virg., *Aeneid.*, lib. 4.

LES anciens ont confondu la gale avec un grand nombre d'affections cutanées. Les Grecs l'appellent *psora*, ψώρα, de ψάω, *rado*, *frico*, je frotte, je réduis en petites parcelles en grattant, et la regardaient comme un degré de la lèpre. Les Latins sous la dénomination de *scabies*, qui vient de *scabere*, frotter, ont compris toutes les affections prurigineuses sans abcès et ulcération. *Celse* est le premier qui ait restreint l'usage de ce mot et l'ait appliqué à une maladie particulière, consistant essentiellement dans l'aspérité de la peau avec prurit. Plusieurs médecins latins et arabes suivirent la doctrine de *Celse*, et elle est aujourd'hui généralement adoptée: les Français ont donné à cette maladie le nom de *gale*, *gratelle*, etc.

La gale n'occupe pas la même place dans les divers systèmes nosologiques. *Sauvages* en forme le trentième genre de l'ordre cinquième (*impetigines*), de la cinquième classe (*cachexia*). *Linné* l'a comprise dans le deux cent soixante-cinquième genre (*psora*), du quatrième ordre (*scabies*), de la classe onzième (*vitia*): selon *Cullen* elle constitue le cent quarante-neuvième genre (*psora*) de l'ordre huitième (*dialyses*) de la quatrième classe (*locales*). *Tourtelte* en fait le septième genre, *psora* ou *scabies* de l'ordre cin-

quième (*impetigines*) de la cinquième classe (*cachexiæ*). M. Pinel la range parmi les phlegmasies cutanées, etc.

On s'accorde généralement à définir la gale une éruption de pustules qui se manifestent à la peau avec prurit, sans chaleur et sans fièvre.

La gale est une maladie des plus répandues et des plus contagieuses (1) parmi les troupes et la classe indigente du peuple.

Cependant, pour que la contagion ait lieu, il faut une disposition particulière dans les individus; c'est ce que l'on remarque très-bien parmi des familles nombreuses, parmi les soldats; plusieurs se trouvent affectés de la maladie, tandis que les autres en sont exempts, quoique ayant toujours les mêmes habitations, et des relations très-rapprochées; c'est ce que l'on observe encore chez certains individus qui sont employés à soigner les galeux dans les hôpitaux. Les uns, sans avoir égard à aucun préservatif, ne sont jamais infectés, tandis que d'autres prennent avec la plus grande facilité la contagion, malgré les précautions les plus rigoureuses: cela dépend probablement de la constitution, des tempéramens et des idiosyncrasies.

Les individus chez qui le système lymphatique ou absorbant est moins exubérant et moins actif, comme par exemple, les vieillards, paraissent être moins propres à recevoir l'impression de l'affection que les enfans, les jeunes gens et les femmes; en un mot que ceux chez qui le système lymphatique ou absorbant est prédominant et en pleine vigueur.

Un grand nombre d'éruptions cutanées présentent l'apparence de la gale sans en avoir le vrai caractère: néanmoins le praticien attentif peut aisément la reconnaître à des symptômes particuliers et constans

Pour se former une idée juste et complète de cette maladie et pour

(1) *Nullius certè morbi labes (peste tantùm exceptâ) faciliùs aut certius quàm psora propagatur.* (WILLIS, Op. med. et phys., t. 2, cap. de psorâ.)

la distinguer des autres exanthèmes avec lesquels elle offre quelque ressemblance, il est nécessaire d'en tracer le diagnostic avec exactitude, c'est-à-dire exposer les phénomènes qui l'accompagnent et la manière dont ils se développent.

Avant qu'il se manifeste aucun changement sur la peau, les malades éprouvent un sentiment d'ardeur aux endroits qui doivent être le siège de l'éruption, laquelle ne tarde pas à avoir lieu. Les pustules ne paraissent pas toutes à la fois, mais se montrent successivement sur diverses parties, à des intervalles qu'il n'est pas possible de déterminer, parce que le cours de la maladie est tantôt rapide, tantôt plus lent. Elles commencent le plus ordinairement à se manifester sur la partie de la peau infectée la première; on les voit quelquefois paraître d'abord aux fesses ou à la partie postérieure des cuisses chez des enfans portés par des gardes galeuses. Les mains sont le plus souvent les premières parties où on les remarque; dans les interstices des doigts et le dedans du poignet à son articulation avec le bras; de là elles s'étendent à celle du coude, à l'aisselle, au pli du jarret, sur la poitrine, le dos, l'abdomen, l'aîne, l'intérieur des cuisses et autour du talon; toutes les régions de la peau finissent par se recouvrir de ces pustules, excepté le visage: cependant on trouve des exemples qui font voir qu'on a observé des boutons de gale sur la face. Leur caractère distinctif est d'être accompagnées d'un violent prurit, moins incommode le jour, plus pénible la nuit, à cause de la chaleur du lit, insupportable lorsqu'on est auprès d'un feu ardent ou exposé aux rayons du soleil, et qu'on s'est échauffé par des boissons et des alimens irritans ou par un exercice violent. Elles sont plus ou moins larges: les plus petites sont moins fortes qu'un grain de millet; les plus grosses excèdent un peu la largeur d'une grosse lentille: leur base est fermée au tact et légèrement rouge, et elles présentent à leur partie moyenne une petite vésicule cristalline qui se termine en pointe, et est remplie d'une humeur d'abord séreuse, mais qui ne tarde pas à prendre les caractères du pus; quelquefois elles sont séparées, éloignées les unes des autres; d'autres fois elles

se groupent sans se confondre ; souvent plusieurs se réunissent et ne forment qu'une seule tumeur. Lorsqu'elles sont arrivées à leur maturité , la vésicule qui en forme le sommet se rompt et laisse échapper l'humeur qu'elle contient : dans les petites pustules la pointe se sèche et noircit ; dans celles qui sont larges la pointe reste vive et fournit un suintement assez considérable, qui, en se desséchant, forme une croûte sous laquelle s'accumule une nouvelle sérosité, et assez fréquemment du pus. La liqueur qui s'est épanchée fait naître autour du bouton de nouvelles pustules galeuses qui se reproduisent ainsi successivement. Il est rare que la vésicule s'ouvre spontanément, parce que le prurit sollicite le malade à se gratter, dans l'espoir de se procurer du soulagement, il y trouve même du plaisir. (*Peyrilhe* rapporte qu'un homme affecté de la gale ne voulut pas qu'on le guérit, de peur d'être privé de cette singulière jouissance) ; il déchire avec ses ongles les pustules et les parties environnantes ; d'où résultent de petites plaies, de l'irritation, de la rougeur, de l'inflammation, et une ardeur vive qui se change bientôt en une douleur cuisante ; enfin, lorsque la cause de la maladie est détruite, le suintement cesse, les croûtes ne se renouvellent plus, les anciennes tombent en petites écailles, en laissant des taches rougeâtres qui se dissipent insensiblement, et la peau reprend son poli et sa couleur naturelle.

Pour terminer ce qui est relatif au diagnostic de cette maladie, il faut observer que lorsqu'on la traite, et qu'elle est sur la fin, et même tout-à-fait terminée, il paraît communément deux espèces de boutons, qui diffèrent de ceux de la gale par la forme et les symptômes locaux qui les accompagnent. Les uns, auxquels on a donné le nom de *lymphatiques*, sont vésiculaires, transparents, sans dureté à leur base, sans démangeaison, et couverts d'un épiderme ferme et épais : ils se montrent surtout aux interstices des doigts, au pli du poignet, se dissipent sans suintement et sans former de croûte.

Les boutons de la seconde espèce ont une apparence phlegmo-

nense ; ils sont plus plats et moins régulièrement arrondis à leur base que les pustules galeuses ; ils suppurent souvent à leur extrémité, et n'excitent pas ordinairement de démangeaisons : les frictions et les topiques les irritent ; ils cèdent aux purgatifs et aux boissons sudorifiques ; ces dernières tumeurs ont été appelées *boutons phlegmoneux*.

Outre les symptômes locaux de la gale que nous venons d'énoncer, lorsqu'elle a été négligée, elle donne lieu à des altérations générales, les sujets deviennent maigres et exténués, ont le teint pâle et jaunâtre : ils éprouvent l'insomnie, la perte de l'appétit, et sont attaqués de fièvre lente ou hectique. Souvent il survient des œdèmes partiels, la leucophlegmatie ou l'hydropisie générale. Quelquefois on a observé des dégénérescences squirrheuses, cancéreuses (1), des ulcérations considérables de mauvais caractère, des spasmes sur les viscères du bas-ventre et de la poitrine, parce que la longue irritation de la peau, ou l'état d'éréthisme dans lequel elle se trouve se communique sympathiquement aux organes intérieurs.

La métastase de la matière psorique peut avoir lieu, comme on l'observe journellement ; alors elle produit dans l'économie des ravages plus ou moins grands, selon l'importance des organes sur lesquels elle se fixe.

Sur le cerveau, au rapport de *Selle*, *Vogel*, *Sagar*, elle occasionnera l'apoplexie, la paralysie, l'épilepsie, des céphalalgies considérables. Sur les viscères abdominaux, elle peut produire l'hypochondrie, l'hystérie, la mélancolie (2), souvent des spasmes, des

(1) *Broussonet*, professeur à Montpellier, Cours de médecine opérante de l'an 7, dit, qu'il a eu occasion de traiter une femme qui a eu des boutons cancéreux aux grandes lèvres ; boutons qui ne trouvaient leur cause que dans une gale mal traitée chez cette personne, trois ans auparavant.

(2) *Scabies intus retropulsa morbos fecit atrocissimos, maniam notante Merklino, asthma et hydropem pectoris, ut ipse vidi, ac pessimam melancholiam.* (LORRY, de morb. cut., p. 252.)

convulsions, soit générales, soit partielles, des tremblemens résultant de la métastase de la matière psorique.

Rosen rapporte que ces accidens se remarquent plus souvent chez les enfans que chez les adultes.

Buchan et *Lieutaud* placent parmi les causes de la cécité la métastase des éruptions cutanées.

Enfin, selon plusieurs auteurs, il peut en résulter des rhumatismes, des abcès froids autour des articulations (1), des péripneumonies, des phthisies, des hémoptysies, des satyriasis, des priapismes, etc.; enfin une infinité d'autres affections qu'il est hors de mon sujet d'énoncer. Ici mon but était seulement de démontrer combien sont grands les inconvéniens d'abandonner à elle-même la gale, et de lui laisser parcourir toutes ses périodes sans entraver sa marche par des moyens curatifs.

La gale présente plusieurs variétés: les auteurs en admettent généralement deux; cependant on pourrait n'en former qu'une seule; car souvent on les rencontre toutes deux sur le même individu.

L'une, appelée *gale humide, pustuleuse, grosse gale, gale boutonée*, nous présente des pustules larges, ressemblant aux boutons de petite-vérole; on a autant de petits abcès remplis d'une sérosité épaisse ou de pus d'un blanc de lait. Elles occasionnent une légère démangeaison; elles paraissent ordinairement sur les membres, et surtout aux articulations; elles sont infiniment moins nombreuses que dans la variété suivante. Souvent il arrive aussi que ces pustules sont accompagnées d'un gonflement œdémateux des mains, des bras, des jambes et des pieds; mais qui disparaît facilement. Cette variété s'observe le plus généralement chez les individus d'un tempérament lymphatique, mous, énervés; cette variété est plus désagréable et plus dégoûtante pour l'individu qui en est affecté, à cause de la suppuration qui existe toujours.

(1) *M. Richerand*, Nosog. chirurg.

La deuxième variété, désignée sous le nom de *gale sèche* (*scabies ferina*), *gale de chien* (*gratelle*), *gale dartreuse*, *gale miliaire* (*virus psorique*), et enfin sous celui de *rogne*, s'offre à nos yeux avec de petites pustules très-nombreuses, qui contiennent peu de sérosité, ne viennent presque jamais à suppuration, ne se couvrent point de croûtes, et excitent un prurit excessivement incommode. Elles sont extrêmement multipliées; tantôt menues, presque imperceptibles et très-nombreuses; tantôt moins petites et moins serrées, *minùs exiguæ et coacervatæ*, occupent une grande partie de la peau, surtout le contour des articulations et du poignet et du coude. Cette variété paraît attaquer principalement les individus secs, maigres, robustes, et chez lesquels le système bilieux prédomine.

Il serait très-difficile d'assigner une origine à cette affection si désagréable et si incommode. Fille de la saleté, la gale commença sans doute à souiller les hommes, lorsque ceux-ci, plongés dans les bras d'une oisiveté fainéante et d'une débauche crapuleuse, devinrent malpropres. Elle est plus commune chez les gens de cette trempe, et bien plus difficile à détruire.

N'aurait-on pas quelques probabilités pour penser qu'elle est une dégénération particulière de quelques éruptions cutanées, dont on trouve la description dans les écrits des anciens médecins, et qu'on n'observe plus ou presque plus de nos jours?

Ces affections, telles que l'éléphantiasis, le *lepra Græcorum*, le lichen, *vel serpigo*, etc., et la lèpre dont il est parlé dans l'histoire du peuple de Dieu, et qui était si commune du temps de Moïse chez les Egyptiens. Il y a des médecins (1) qui ont regardé la plupart de ces affections cutanées comme des espèces de gale; ainsi ce qu'ils nommaient *psora*, *lepra*, *elephantiasis*, ne diffère princi-

(1) *Hafenrefferus*, *Nosodochium de cutis affectibus*, lib. 1, cap. 15. — *Heurnius*, le commentateur d'*Hippocrate*, explique le mot *lepra* par *hoc est, scabies crassa*.

pablement, selon eux, que parce que ces affections sont plus opiniâtres et plus graves.

Ces affections ne peuvent-elles pas avoir reçu des modifications nombreuses, soit par les effets des différentes méthodes curatives, soit par l'effet de la diversité des différens tempéramens, soit par l'influence des climats, soit par l'influence des changemens dans la manière de vivre, tant pour la nourriture que pour l'habillement, soit enfin par plusieurs autres circonstances.

La cause principale de la gale ne serait pas, dans cette hypothèse, la seule qui ait dégénéré, car on sait très-bien que le virus vénérien, par exemple, n'est plus si terrible, et ne fait plus autant de ravages qu'à l'époque de son invasion en Europe.

Ces modifications diverses ne pourraient-elles pas avoir fait dégénérer la première cause (qu'on pourrait supposer, par exemple, être la lèpre), qui, par plusieurs métamorphoses, aurait pris la forme des affections que j'ai citées, même celle de quelques espèces de dartres et de la gale, enfin avec laquelle les autres ont tant d'affinité et de ressemblance, soit par la vertu contagieuse, soit par la manière dont se fait l'éruption, soit enfin par l'utilité des mêmes remèdes qui leur sont communs? (*Aut alia verò remedia is (lepra), requirit quàm scabies.* (VOGEL *de cognosc. et curand. morb.* t. 2, p. 299, §. 705.)

Je n'avance ces opinions particulières que comme extrêmement hypothétiques, quoiqu'on puisse cependant y trouver quelque probabilité.

On a cru que la gale était une affection de la peau, ou accidentelle et idiopathique, ou critique: elle est critique, si elle survient à la suite des maladies que la nature termine de cette manière, en portant vers la peau la matière morbifique. Cette variété, admise par plusieurs auteurs, doit être rejetée; car, malgré les nombreuses observations qu'ils citent, il n'y en a pas un qui dise que l'éruption qui est survenue était contagieuse (1). 1.° Les maladies peuvent se terminer par des

(1) Les éruptions à la peau qui ont un caractère critique, et qui terminent

éruptions qui ressemblent à la gale, sans en avoir les caractères. Les auteurs qui parlent de ces prétendues gales critiques survenues après les fièvres ou pendant leur cours disent qu'elles se guérissent d'elles-mêmes et en peu de temps, ou par les remèdes internes qui excitent la transpiration, et ils défendent expressément l'application d'aucun topique, ce qui s'accorde peu avec le traitement convenable à la vraie gale; 2.^o quand bien même on aurait observé, à l'époque de la terminaison de quelques maladies aiguës, une véritable affection psorique, il aurait pu se faire qu'une gale ancienne répercutée, ou imparfaitement guérie, eût reparu et eût déterminé la crise; 3.^o il est encore possible que la gale soit contractée par contagion vers la fin des maladies, et qu'elle opère les changemens les plus heureux; *Morgagni* en cite un exemple remarquable.

Dans le premier cas, l'éruption n'est point une vraie gale; dans les deux derniers, il est évident que l'exanthème psorique a été la cause, et non l'effet de la crise.

La gale peut encore être endémique et épidémique; on sait que la gale est endémique parmi le peuple; dans la Suisse, la Franche-Comté, le Limousin, l'Auvergne, et principalement la Bretagne.

Frédéric Hoffmann fait mention d'une gale épidémique qui eut lieu en 1716, dans la ville de Hall.

Leack, médecin écossais, a composé un traité sur la gale épidémique; on en trouve un extrait dans les commentaires de la société de médecine d'Edembourg.

Prognostic de la Gale.

Le prognostic de la gale est en général peu étendu: ce que l'on peut en dire, c'est qu'elle est généralement une maladie moins dangereuse qu'incommode et désagréable, soit à cause de la difformité

quelquefois des maladies fébriles, méritent-elles le nom de gale qu'on leur donne?

(*M. Pinel.*)

qu'elle occasionne, soit à cause du désagrément qu'elle procure ; en ce qu'on est obligé de se séquestrer de la société, parce que tout le monde vous fuit, et qu'on a en horreur cette affection. Diverses circonstances peuvent rendre la gale plus ou moins fâcheuse. Quand elle est violente, que les pustules sont petites, sèches et multipliées, et que le prurit est excessif, elle affecte davantage l'économie animale que lorsqu'elle est légère, ou que les pustules sont larges, en petit nombre, et qu'elles ne causent pas une démangeaison très-vive. Chez les sujets faibles, la gale altère davantage le tissu et les fonctions de l'organe cutané, et on croit qu'elle est plus difficile à détruire que chez les hommes d'ailleurs bien portans. Elle est plus rebelle chez les vieillards, et chez les gens d'une constitution bilieuse et sèche, que chez les jeunes sujets et les hommes d'une constitution lymphatique. La gale récente cède plus facilement à l'action des médicamens que lorsqu'elle est ancienne; elle se guérit plus facilement l'été que l'hiver. Dans l'enfance, elle est quelquefois un préservatif de maladies plus sérieuses. Des médecins (*Hafenrefferus*) assurent que les enfans atteints de la gale ne sont pas affectés d'épilepsie. Si cette observation mérite quelque foi, je ne sais ce qu'on devra croire de ce qu'avance le même auteur, lorsqu'il dit que la gale préserve de la petite-vérole. Je ne sais s'il faut croire davantage à ce qu'il dit également au sujet de la même maladie, qu'il regarde comme un préservatif de la peste, quoiqu'il cite une observation de *Forestus* sur ce point. Dans l'ouvrage de *Roussel*, ainsi que dans *Hoffmann*, on trouve des observations absolument contraires.

Il arrive quelquefois que les gales anciennes, après avoir été traitées différentes fois, et avoir résisté au traitement, dégèrent en dartres. Beaucoup de maladies dartreuses, et surtout de l'espèce des farineuses, ne trouvent leur origine que dans des gales anciennes ou mal guéries.

(*) Les dartres à la peau qui ont un caractère critique, et qui

Des causes de la Gale.

D'après les auteurs , les causes de la gale sont extrêmement multipliées. Elles sont divisées en prédisposantes et en matérielles. Les premières sont très-nombreuses. On place parmi ces causes la malpropreté, soit dans le linge, soit dans les habits; des alimens indigestes et de mauvaise qualité; les viandes salées, fumées, gâtées et corrompues; l'usage des eaux stagnantes, l'abus des âcres et des échauffans, un régime de vie irrégulier, les passions tristes et turbulantes de l'ame, la suppression des écoulemens habituels, surtout par l'organe cutané; la vie sédentaire des ouvriers, comme le rapporte *Buchan*, dans sa Médecine domestique. Les habitations nouvellement construites, surtout dans un terrain humide, bas, marécageux, comme on l'observe dans les provinces que nous avons désignées, où on regardait la gale pour ainsi dire comme endémique. Ainsi dans la Suisse, le Limousin, l'Auvergne, une partie du Piémont, et notamment la Basse-Bretagne, cette maladie, dans ces contrées, est-elle due à l'influence du climat, au régime de vie des habitans, ou bien à leur saleté ou à leur insouciance.

Les Bas-Bretons, habitans des campagnes, disent: « Mon grand-père avait la gale, mon père avait la gale, j'ai la gale, et j'espère que mes enfans auront la gale; c'est notre santé. » Ces individus, entassés dans des logemens étroits, malsains, y vivent pêle-mêle avec les animaux, et y sont d'une malpropreté rebutante.

On a encore rangé parmi les causes prédisposantes un air froid et humide. *Fréd. Hoffmann* rapporte une épidémie de gale en 1716 qui a été occasionnée par une saison froide et humide.

On pourrait également placer parmi ces différentes causes, que l'on peut regarder comme externes, l'attouchement d'un galeux ou de ses vêtemens, et la cohabitation avec lui.

Ce n'était peut-être pas sans quelque fondement que les anciens, ces sages et infatigables observateurs de la nature, avaient voulu

ranger aussi parmi ces causes nombreuses une dégénération particulière de l'humeur bilieuse. *Bianchi*, dans son *Historiâ hepaticâ*, t. 1, p. 170, *dixit: Ex salsâ bile variâ in cutem eruptiones accedunt, herpes, erysipelata, psora, phlictenes, impetigines, etc., etc.* Ce qui paraîtrait légèrement favoriser cette opinion, c'est la corrélation qu'on fait exister entre l'organe cutané et le système hépatique, corrélation qui est telle, que, lorsque le foie est malade, son affection quelconque laisse des traces sensibles à la peau, au moyen des diverses éruptions qui y paraissent alors; et réciproquement on sait que la plupart des vices chroniques de la peau coexistent le plus souvent avec un dérangement dans l'organe hépatique. L'expérience, au creuset de laquelle viennent passer toutes les opinions, apprend que les individus chez qui le système bilieux est prédominant, sont plus sujets à la gale et aux autres vices de la peau qui ont quelque analogie avec elle, et qu'ils guérissent plus difficilement.

L'opinion des anciens, et celle d'un grand nombre de modernes sur la cause matérielle de la gale, a été extrêmement variée. *Galien* la regardait comme une humeur mélancolique; *Avicenne*, une humeur âcre et chaude; *Sylvius*, un acide corrosif; *Vanhelmont*, un ferment particulier; plusieurs autres, comme un sang corrompu, une acrimonie de la sérosité et de la lymphe, etc.

Cette cause est un objet dont la connaissance est bien importante, puisqu'elle peut seule fournir les véritables indications, et diriger d'une manière sûre dans le traitement.

Malheureusement il a existé long-temps beaucoup d'incertitude sur ce point; deux opinions partageaient les médecins, et toutes les deux étaient soutenues par des autorités respectables.

D'un côté on admettait un miasme spécifique, virus psorique dont nous ignorons les élémens, et dont la nature s'est pluë à nous faire un secret, résidant dans la sérosité du sang, porté à la peau par les vaisseaux exhalans cutanés, et capable, par le contact, de produire la maladie dans d'autres sujets, sans le concours des causes occasionnelles et sans altération préalable des humeurs.

De l'autre côté, on prétend, et c'est ce qui est le plus probable, que les symptômes de la gale sont dus à la présence d'un insecte qui s'est introduit du dehors entre la peau et l'épiderme, et qui, passant d'un corps à un autre, produit dans le dernier la même maladie, qui est ainsi gagnée par contagion.

Les partisans du virus spécifique disaient que celui-ci irritait les papilles et le tissu réticulaire, occasionnait le prurit, la chaleur, l'afflux des humeurs et des boutons : du reste, on ignore entièrement de quelle nature est ce virus.

Ceux qui attribuent la gale à des insectes, rendent ainsi raison de la production des phénomènes. Lorsqu'une personne touche un galeux, ou les effets qui lui ont appartenu, si quelques-uns de ces animalcules s'attachent à ses vêtemens et parviennent jusqu'à la peau, ils percent l'épiderme, rampent sous cette membrane, se multiplient, et excitent par leurs mouvemens l'irritation, le prurit et l'éruption.

La doctrine des insectes, appuyée principalement sur des faits, et soutenue par des raisonnemens lumineux, paraît avoir aujourd'hui le suffrage du plus grand nombre des médecins praticiens ; elle mérite en conséquence d'être examinée avec attention. Le retour à une bonne manière de philosopher a mis de côté toutes les vaines suppositions ; et, en ce point comme en beaucoup d'autres, on a fini par où il fallait commencer : on est enfin venu à examiner ce qui se trouve dans les pustules de la gale ; l'art a été appelé au secours de la science, l'opticien a secondé le médecin ; et, à l'aide du microscope, on a découvert dans les pustules un insecte qui leur est particulier, et que les naturalistes ont classé parmi les cirons. L'existence de cet insecte, jusqu'alors conjecturale et trop faiblement étayée sur le témoignage de l'œil nu, est devenue dès-lors un fait d'autant plus incontestable, qu'il peut être soumis à une vérification journalière et facile.

Des naturalistes, des médecins dont les talens égalent la bonne foi, tels que *Abynzoar*, *Moufet*, *Hauptmann*, *Mead*, *Pallas*, *Deidier*, *Vercelloni*, *Rhedi*, *Bonini*, *Rivinus*, *Helmontius*, *Langius*,

Bonomo, Borelli, Etmuller, Morgagni, Linné, Muller, Wichmann, Degeer, etc., ont vu avec les microscopes des cirons de la gale : ils ont fait leurs recherches sur un grand nombre de sujets d'âge, de complexion et de sexes différens, et dans les diverses saisons de l'année. Ils ont aperçu ces animalcules dans les sillons de la peau et dans les pustules transparentes : ils ont décrit leur figure, leurs mouvemens, la manière dont ils se propagent; quelques-uns ont même distingué leurs œufs.

Il convient de donner ici une description de cet insecte. Je choisirai celle de *Degeer*, qui est regardée par *Wichmann* comme une des plus exactes. « Mite de la gale, arrondie, blanche, à courtes
« pattes rousseâtres, avec un très-long poil aux quatre postérieures,
« et dont les quatre tarsi antérieures sont en tuyau terminé d'un
« petit bouton. »

Je pense qu'il n'est pas hors de propos de présenter ici les argumens les plus satisfaisans que l'on fait valoir en faveur de la doctrine des insectes, les doutes qu'on lui oppose, et quelques réponses à ces objections.

Le plus solide fondement de cette théorie est sans contredit la découverte des insectes dans les pustules, ce qui est constaté par les auteurs que nous avons cités.

Les phénomènes qui se manifestent dans la gale s'expliquent plus naturellement dans l'hypothèse des cirons que dans celle d'un vice humoral : le prurit est constamment plus vif et plus insupportable chaque fois que l'habitude du corps est plus échauffée et plus sensible qu'à l'ordinaire, comme dans le lit, auprès du feu, après un grand exercice. Or on sait que les insectes sont engourdis et comme glacés par le froid, et que l'élévation de la température les ranime et les met en mouvement. On ne peut se figurer comment un vice humoral perdrait sa qualité irritante par le froid, et exercerait son activité dans toutes les circonstances où la chaleur du corps est augmentée. Un rapport aussi régulier et aussi constant ne peut se

concevoir facilement que par l'agitation ou l'inaction des animalcules, suivant le degré de chaleur qu'ils ressentent.

La contagion de la gale et la marche qu'elle suit dans son développement reçoivent une explication beaucoup plus satisfaisante dans cette hypothèse que dans l'autre. En effet, voici la manière dont la gale se gagne par communication : très-souvent il n'est pas besoin d'un commerce intime avec un galeux ; et si quelqu'un touche même légèrement une personne atteinte de l'affection psorique, il paraît bientôt des pustules, non-seulement sur la partie qui a été exposée au contact, mais en plusieurs endroits successivement, et le corps en est quelquefois couvert. La chose arrive ainsi, parce que les insectes se multiplient prodigieusement en très-peu de temps, et suivent différens chemins sous l'épiderme. Quand la maladie est bénigne et que le sujet est sain d'ailleurs, il éprouve à peine d'autre incommodité que le prurit. Si la contagion était due à un virus, il faudrait, pour que l'éruption se propageât, ou que l'âcre psorique s'étendît de l'endroit qui a subi le contact sur les autres parties, à peu près comme de l'eau versée sur la tête se répandrait sur le tronc, ce qui est absurde ; ou bien que le levain fût absorbé et excitât à l'intérieur des mouvemens dirigés vers la périphérie, qui rejetassent au-dehors la matière morbifique sous la forme d'un exanthème. Mais, dans ce dernier cas, la rapidité avec laquelle l'éruption se manifeste suppose un degré d'énergie et d'action vitale qui devrait être nécessairement accompagné d'un trouble remarquable dans tout le système, et c'est ce qu'on n'observe pas.

Le traitement par lequel on guérit la gale est uniquement dirigé contre les insectes, et ne suffit pas pour corriger les vices des fluides. Mais, supposé que les topiques jouissent d'une vertu altérante et qu'une partie soit portée dans la masse du sang par la voie de l'absorption, si l'on considère que trois ou quatre frictions, deux ou trois bains d'eaux sulfureuses suffisent souvent pour opérer la cure, on ne pourra penser que la petite quantité qui est absorbée soit capable de détruire un virus qui est le produit de la dépravation

des humeurs. D'ailleurs l'expérience a prouvé que l'on ne parvient presque jamais à obtenir une guérison parfaite lorsqu'on se borne à faire usage des remèdes internes, même les plus efficaces, tandis que des moyens purement externes amènent une guérison complète.

Les objections faites à cette théorie ne laissent pas que d'être nombreuses.

1.° Les expériences microscopiques sont infidèles : des savans ont cru apercevoir des vers dans la liqueur spermatique; cependant des recherches plus scrupuleuses ont fait voir qu'ils s'étaient trompés.

Il n'est pas permis de supposer que les observateurs que nous avons cités aient été égarés par leur imagination ou trompés par des illusions d'optique, lorsqu'on fait attention aux précautions qu'ils ont prises pour s'assurer de la vérité, et à la ressemblance qui se trouve entre leurs descriptions. Les naturalistes, qui ont cru voir des vers spermatiques, ne se sont pas accordés sur leur forme; quelques-uns même ont nié leur existence, tels que *Linné*, *Buffon*, etc.

2.° Des hommes éclairés et dignes de foi ont fait tous leurs efforts pour voir les cirons de la gale, et ils n'ont pu les découvrir.

Lorsqu'il faut choisir entre des témoignages opposés, il est raisonnable de se ranger du parti qui compte les plus grands noms, je veux dire les hommes qui tiennent le premier rang par leurs connaissances et leurs talens. Des observateurs tels que *Linné*, *Morgagni*, *Muller*, sont d'un assez grand poids pour faire pencher la balance.

3.° Lorsqu'on rencontre des insectes, ils sont l'effet et non la cause de l'exanthème. L'humeur de la transpiration a contracté une dégénération particulière propre à les attirer. Ils trouvent dans la peau un séjour et une nourriture qui leur conviennent; de même que l'on voit des insectes de diverses espèces se porter par goût et par instinct sur des substances végétales ou animales décomposées.

Si l'altération de l'humeur perspirable favorisait l'abord et le séjour des insectes, ils devraient se trouver le plus fréquemment dans les pustules les plus mûres et les plus anciennes; cependant on les observe

rarement ailleurs que dans les pustules récentes, et lorsque le fluide contenu dans les vésicules est clair et transparent : par la même raison, les pustules anciennes causeraient une plus grande démangeaison ; elles en sont au contraire presque toujours exemptes.

4.° Les insectes ne paraissent que lorsque la gale est développée ; c'est la sanie et la malpropreté qui les attirent, de même que l'on voit naître des vers dans les plaies anciennes et les ulcères négligés.

On a vu les mites se loger dans les plis de la peau, percer l'épiderme, et bientôt après les pustules s'élever ; ce qui prouve incontestablement que la maladie n'existait pas avant leur présence, et qu'elles en ont été la cause. On les a trouvées dans les pustules, chez les personnes les plus attentives aux soins de propreté. Si la malpropreté agissait dans la gale de la même manière que dans les plaies anciennes et négligées, elle y ferait éclore la même espèce de vers ; mais il est constant qu'il n'y a jamais dans la gale d'autre insecte que l'acarus.

5.° Les cirons sont insuffisans pour expliquer le mécanisme de la répercussion et les phénomènes qui en sont la suite, parce que les animalcules ne peuvent être absorbés, passer par les ramifications les plus petites du système vasculaire, et être portés indistinctement sur les divers organes.

Il n'est pas nécessaire, pour rendre raison des affections intérieures causées par la rentrée ou la répercussion de la gale, de supposer le transport des insectes de la surface vers des parties plus ou moins profondes ; l'irritation qu'ils produisent à la peau détermine un afflux de sérosité qui ne peut être refoulée vers l'intérieur sans qu'il en résulte quelque affection interne. D'ailleurs, lorsque les pustules sont ouvertes et exposées à l'air, elles constituent autant de petits ulcères, qui, s'ils étaient réunis, en formeraient un d'une grande étendue ; et l'on sait que la suppression subite des ulcères est accompagnée de divers accidens ; mais rien n'empêche de concevoir la métastase des insectes comme celle des autres matières répercutées. L'animal tout formé est lui-même si petit, qu'on ne peut l'aper-

cevoir qu'avec un bon microscope : et si l'on objecte qu'il est trop volumineux pour franchir l'ouverture des absorbans, il n'en est pas de même des œufs ; ceux-ci sont moins gros que des molécules d'un fluide épais, lesquelles cependant passent aisément par les routes de l'absorption.

On voit, dans la substance même des organes de divers animaux, des insectes particuliers qui sont beaucoup plus gros que les cirons, et qui occupent des parties où ils n'ont pu arriver que par les dernières ramifications des vaisseaux. Il est extrêmement probable qu'ils proviennent des œufs qui ont été portés par les absorbans, des systèmes muqueux ou dermoïde, dans le torrent de la circulation, et de là par les exhalans sur quelque organe dont la substance est propre à favoriser leur développement et à leur servir de nourriture : ainsi l'on trouve des vers dans le foie du lièvre et dans le cerveau du mouton, etc.

Il est une remarque essentielle à faire, c'est que l'on attribue quelquefois à la répercussion de la gale les effets résultans de la transpiration supprimée par l'application des topiques graisseux.

On sait que la gale rentre lors de l'invasion d'une maladie aiguë ou d'une fièvre exanthématique, et reparaît ordinairement lorsque la fièvre est cessée. Voici comment *Wichmann* explique le fait. Dans le frisson général qui survient au commencement de la fièvre, il arrive incontestablement un grand changement à toute la surface du corps : le froid extérieur, que le médecin remarque à peine, n'en est pas moins très-sensible aux animalcules, qui tombent engourdis et dans une espèce d'assoupissement ; la rougeur de la peau s'efface, la démangeaison cesse, et les pustules se dessèchent. Il est probable que, dans un trouble aussi considérable, beaucoup d'insectes périssent ; le petit nombre de ceux qui survivent, et les germes contenus dans les œufs, suffisent pour développer de nouveau la gale après un certain temps.

On a essayé de réfuter cette explication en disant que le froid n'est souvent qu'apparent dans les fièvres, et que, lorsqu'il

cesse , les mites et les pustules doivent reparaître. Mais *Wichmann* a soin de faire entendre qu'une température inappréciable pour le médecin peut vivement affecter des êtres aussi délicats que des insectes , et qu'ils meurent presque tous. La gale ne peut donc point reparaître immédiatement après la cessation du froid.

6.^o On voit souvent des affections se terminer par une éruption psorique : dans ce cas , la gale n'est point une maladie locale bornée à la peau , mais l'éruption est le produit d'une cause interne , et le résultat d'un mouvement critique qui a porté la matière morbifique à la surface du corps.

A la vérité , on a reconnu des gales critiques ; mais je ne sais point qu'on ait observé qu'elles aient été contagieuses et qu'on y ait trouvé le ciron.

7.^o Les remèdes propres à faire périr les insectes ne guérissent pas toujours la gale. On a vu des malades essayer une salivation abondante sans être délivrés de cette maladie.

Dans les gales qui accompagnent les exanthèmes vénérien , scorbutique , etc. , etc. , les remèdes qui tuent les insectes guérissent l'affection psorique , et laissent subsister l'affection dépendante du virus , parce que celle-ci exige des remèdes et un traitement particuliers. Du reste , il n'est pas étonnant que des pustules vénériennes n'aient point cédé au mercure mal administré ; les praticiens savent que la salivation , loin de hâter la cure , aggrave les symptômes de la syphilis.

Il y aurait encore d'autres objections à opposer , mais je pense qu'il suffit de mon petit exposé pour donner une idée des opinions actuelles sur la nature de la gale. Les raisons en faveur des insectes paraissent très-plausibles , et même incontestables.

Pour étayer plus solidement encore la doctrine des insectes , je crois qu'il est à propos de rapporter ici l'extrait d'une lettre envoyée à *Redi* par *Cestioni*. Cette lettre , écrite en italien en 1787 , fut traduite en latin par *Lanzoni* , et insérée en 1691 sous cette forme dans le

Miscellanea naturæ curiosorum. On la trouve en français dans la collection académique, où on l'a confondue avec une autre lettre de *Cestioni* à *Vallisneri*, écrite en 1710. Voici l'extrait.

« Tandis que, guidé par vos vœux et sous vos auspices, je faisais
 « des expériences sur les insectes, je lus par hasard dans le Dic-
 « tionnaire de l'Académie della Crusca, que le ciron est un petit ver
 « qui se forme sous la peau des galeux, et dont la morsure cause une
 « extrême démangeaison. Ayant trouvé que depuis *Ginseppe Loren-*
 « *zio* adopte cette opinion, j'eus la curiosité de vérifier le fait par
 « moi-même. Je communiquai ce dessein à M. *Hyacinthe Cestoni* :
 « il m'assura avoir vu plusieurs fois de pauvres femmes, dont les
 « enfans étaient galeux, tirer avec la pointe d'une épingle des plus
 « petites pustules, avant qu'elles fussent mûres et purulentes, je ne
 « sais quoi qu'elles écrasaient sur l'ongle, non sans un petit craque-
 « ment, et qu'à Livourne les galériens se rendaient réciproquement
 « le même service. Il ajouta qu'il ne savait pas avec certitude si les
 « cirons étaient effectivement des vers. Ainsi nous résolûmes tous
 « deux de nous en éclaircir. Nous nous adressâmes donc à un ga-
 « leux, en lui demandant l'endroit où il sentait la plus forte déman-
 « geaison. Il nous montra un grand nombre de pustules qui n'é-
 « taient point encore purulentes. J'en ouvris une avec la pointe
 « d'une épingle très-fine; et, après avoir exprimé un peu de la li-
 « queur contenue, j'en tirai un petit globule blanc, presque imper-
 « ceptible. Nous observâmes ce globule au microscope, et nous
 « reconnûmes avec toute la certitude possible que c'était un ver
 « dont la figure approchait de celle des tortues, de couleur blan-
 « châtre, le dos d'une couleur un peu plus obscure, garni de quel-
 « ques poils longs, très-fins. Le petit animal montrait beaucoup de
 « vivacité dans ses mouvemens; il avait six pattes, la tête pointue
 « et armée de deux petites cornes ou antennes à l'extrémité du
 « museau.

« Nous ne nous en tîmes pas à cette première observation; nous
 « la répétâmes un grand nombre de fois sur diverses personnes attaquées

« de la gale, d'âge, de tempérament et de sexes différens, et en diffé-
 « rentes saisons de l'année; nous trouvâmes toujours des animaux
 « de même figure. On en voit dans presque toutes les pustules
 « aqueuses; je dis presque toutes, parce qu'il nous a été quelque-
 « fois impossible d'en trouver.

« Il est très-difficile d'apercevoir ces insectes sur la superficie du
 « corps, à cause de leur extrême petitesse et de leur couleur sem-
 « blable à celle de la peau. Cependant nous les y avons vus marcher
 « plusieurs fois, surtout dans les articulations, dans les plis, les
 « rides et les petits sillons de la peau. Ils s'introduisent d'abord par
 « leur tête aiguë, et ils s'agitent ensuite, rongant et fouillant, jus-
 « qu'à ce qu'ils se soient entièrement cachés sous l'épiderme, où il
 « nous a été facile de voir qu'ils savent se creuser des espèces de
 « chemins couverts ou des routes de communication d'un lieu à un
 « autre; de sorte qu'un seul insecte produit quelquefois plusieurs
 « pustules aqueuses; quelquefois aussi nous en avons trouvé deux ou
 « trois ensemble, et pour l'ordinaire fort près l'un de l'autre.

« Nous étions fort curieux de savoir si ces petits animaux pon-
 « daient des œufs; et après de longues recherches, nous eûmes
 « enfin la satisfaction de nous assurer de ce fait; car, ayant mis
 « sous le microscope un ciron pour en faire dessiner la figure par
 « Isaac Colonnello, il vit, en dessinant, sortir de la partie postérieure
 « de cet animal un petit œuf blanc, à peine visible, et presque
 « transparent; il était de figure oblongue, comme un pignon.

« Animés par le succès, nous commençâmes à chercher les œufs
 « avec la plus grande attention, et nous en trouvâmes beaucoup
 « d'autres en différens temps; mais il ne nous arriva plus de les voir
 « pondre sous le microscope.

« Il me semble qu'on peut conclure de la découverte de ces œufs
 « que les cirons se multiplient, comme les autres animaux, par le
 « concours des deux sexes, quoique je n'aie jamais aperçu dans
 « ces insectes aucune différence qui pût faire distinguer le mâle de

« la femelle. Peu-être trouvera-t-on dans la suite cette différence ;
 « soit par un hasard heureux , soit par des observations plus suivies ,
 « plus exactes et faites avec de meilleurs microscopes.

« En considérant toutes ces choses mûrement et sans prévention ,
 « il me semble qu'on peut révoquer en doute les opinions des au-
 « teurs de médecine touchant les causes de la gale. Parmi la mul-
 « titude des anciens, quelques-uns, avec *Galien*, la font provenir
 « de l'humeur mélancolique, sans qu'on sache bien encore dans
 « quelle partie du corps réside cette humeur ; d'autres, avec *Avicenne*,
 « veulent qu'elle soit produite par le sang seul ; et d'autres enfin , par
 « l'humeur atrabilaire mêlée avec la pituite salée.

« Quant aux modernes, quelques-uns, avec *Silvio Delebaë*, attri-
 « buent cette maladie à un acide mordicant exhalé par le sang ;
 « d'autres, avec *Vanhelmont*, à une fermentation particulière ; et
 « d'autres aux sels âcres et irritans contenus dans la lymphe ou dans
 « la sérosité, et portés dans la peau par différens conduits.

« Parmi tant d'opinions je hasarderai aussi mes conjectures.
 « J'avoue donc que je suis très-porté à croire que la gale, nommée
 « par les Latins *scabies*, et décrite par eux comme une affection de la
 « peau, et comme une maladie très-contagieuse, n'est autre chose
 « que la morsure des petits insectes dont j'ai parlé, lesquels, rongean-
 « t continuellement la peau, y font de petites ouvertures par où s'extra-
 « vassent quelques gouttes de sérosité et de lymphe ; cette sérosité ou
 « lymphe extravasée forme les pustules aqueuses dans lesquelles ces
 « vers, continuant à ronger, causent une extrême démangeaison ; et
 « lorsque le malade se gratte, il augmente le mal et la démangeaison
 « même ; il déchire non seulement les pustules aqueuses, mais en-
 « core la peau et les petits vaisseaux dont elle est parsemée, d'où
 « s'ensuivent de nouvelles pustules, des plaies, et les croûtes qui se
 « forment sur les plaies : en effet, on ne voit jamais de ces plaies dans
 « les endroits du corps ou les doigts ne peuvent aisément atteindre,
 « lors même que ces endroits sont tout couverts de gale, la seule

« morsure des cirons ne produisant que des pustules aqueuses. Au
 « reste, ces petits animaux se glissent sous la peau par tout le corps ,
 « mais ils se rassemblent en plus grande quantité dans les articula-
 « tions , parce qu'ils s'introduisent et se cachent avec facilité dans les
 « plis de la peau. En quelque partie qu'ils soient d'abord logés, il s'en
 « trouve bientôt dans les mains , et surtout entre les doigts ; car, en
 « grattant les parties où on sent la démangeaison , les ongles rencon-
 « trent des cirons qui ne peuvent en être entamés , parce qu'ils ont
 « la peau très-dure ; ces cirons, se glissant sous les ongles et se faisant
 « des routes sous la peau , se cachent plus facilement entre les doigts
 « que partout ailleurs, et s'y font des espèces de nids où ils déposent
 « leurs œufs en si grande quantité, qu'un petit nombre de cirons
 « suffit pour en couvrir bientôt tout le corps.

« Il me semble que ce que j'ai dit jusqu'ici peut servir à expliquer
 « pourquoi la gale est si contagieuse. Les cirons passent aisément d'un
 « corps à un autre par le seul contact de ces corps ; car, ces petits
 « animaux ayant une extrême agilité, et n'étant pas tous occupés
 « continuellement à se creuser des passages sous l'épiderme, il s'en
 « trouve souvent quelques-uns sur la superficie de la peau , et ils
 « sont très-prompts à s'attacher à la première personne qui se pré-
 « sente ; et en quelque petit nombre qu'ils aient été reçus , ils mul-
 « tiplient prodigieusement en pondant des œufs. Il ne faut pas non
 « plus s'étonner de ce que la gale se communique par le moyen des
 « linges et autres hardes qui ont servi aux personnes galeuses, car
 « il peut y rester quelques cirons ; ils vivent même hors du corps
 « jusqu'à deux ou trois jours , comme j'ai eu lieu de m'en assurer plu-
 « sieurs fois par l'observation.

« On comprend aisément aussi comment la gale se guérit par les
 « lessives , les bains , et les onguens composés de sels, de soufre, de
 « vitriol, de mercure simple, précipité, sublimé, et d'autres sem-
 « blables drogues corrosives et pénétrantes ; car ces drogues s'insi-
 « nuent dans les cavités les plus profondes, dans les labyrinthes les
 « plus reculés de la peau , et y tuent infailliblement les cirons ; ce

« qu'on ne peut jamais faire en se grattant, quoiqu'on se fasse des
 « plaies assez considérables, parce que les cirons ne peuvent guère
 « être entamés par les ongles, et qu'ils échappent par leur extrême
 « petitesse. Les médicamens internes n'agissent point non plus sur ces
 « petits animaux, et l'on est toujours forcé de revenir aux moyens
 « topiques pour parvenir à une parfaite guérison.

« Il arrive souvent aussi qu'après avoir fait usage des remèdes ex-
 « ternes pendant dix à douze jours, et s'être cru totalement guéri,
 « on voit bientôt reparaître la gale comme auparavant: cela vient
 « de ce que l'onguent n'a tué que les cirons vivans, et n'a point dé-
 « truit les œufs déposés dans les cavités de la peau, comme dans des
 « nids, où, venant à éclore, ils renouvellent le mal; c'est pourquoi
 « on fait très-bien de continuer l'usage des onguens pendant quel-
 « ques jours, après que la gale a disparu. Cette pratique est d'autant
 « plus facile, qu'on peut composer les onguens avec des parfums
 « très-agréables, comme avec de la pommade jaune de fleur d'o-
 « range ou de roses incarnates, mêlée d'une quantité convenable
 « de précipité rouge. »

D'après la lettre de *Cestioni*, les raisonnemens qu'il fait, l'explication qu'il donne de tous les effets de la gale et ce que nous avons exposé antérieurement, examiné mûrement et sans prévention, on peut conclure, il me semble, que l'étiologie de cette affection est aussi clairement établie que celle de la maladie la mieux connue.

Une des raisons qui détournait encore à admettre les cirons comme cause matérielle et unique de la gale, c'est que pendant longtemps on a confondu avec la gale un grand nombre d'éruptions qui en présentent plus ou moins les apparences, sans en avoir le vrai caractère, comme nous avons eu soin de le faire remarquer. Cette confusion est la source de la plupart des objections qu'on proposait contre les vraies notions de cette maladie. On lèvera toutes ces difficultés en établissant entre les affections psoriques et celles qui sont simplement psoriformes une distinction nécessaire, et bien moins

importante encore pour la théorie que pour la pratique, comme *Franck*, *Sauvages* l'ont fait; et ils ont donné aux éruptions psoriformes le nom de *psudracia*.

Malgré toute la conviction dans laquelle on peut être sur la nature de la gale, on pourra toujours y élever quelque doute, jusqu'à ce qu'on ait des observations de vraies gales, bien constatées, inoculées par l'acarus appliqué sur la peau.

TRAITEMENT.

Sublatâ causâ , tollitur effectus.

Le traitement de la gale a été de tout temps extrêmement compliqué et varié, parce que les opinions sur la cause et la nature de cette affection étaient différentes.

D'après l'opinion des anciens sur la cause de la gale, les uns ont conseillé les bains à la suite d'une longue malpropreté, des nourritures meilleures à ceux qui vivaient mal, des habitations plus saines aux personnes qui séjournaient dans des maisons humides ou peu aérées. Les autres ont ordonné des purgations à ceux chez qui les humeurs étaient trop abondantes, des saignées et des boissons amères, dépurantes, à ceux dont le sang était corrompu, et les humeurs âcres dépravées; enfin ils ont prescrit d'opposer toujours le contraire de ce qu'ils pensaient être la cause de cette maladie pour parvenir à sa guérison.

Il paraît que le traitement de la gale doit être purement dirigé contre les insectes: on doit se borner à chercher à les faire périr. Ce traitement n'est point aussi indifférent qu'il le semble aux yeux du public pour qu'il n'entraîne après lui aucun danger. Il exige du médecin l'application de certaines connaissances physiologiques, et c'est à l'oubli de ces connaissances que l'on doit attribuer le grand

nombre de malheurs qui accompagnent ou suivent souvent un traitement peu méthodique.

L'usage long-temps prolongé des substances irritantes introduites dans l'économie, telles que les sudorifiques, les amers, le soufre, les préparations mercurielles, ont dû nécessairement entraîner de grands inconvéniens, surtout chez une infinité de personnes douées d'une grande sensibilité des organes. Combien d'individus frêles et délicats n'ont-ils pas languï dans le marasme par suite de semblables traitemens ! Combien n'en est-il pas chez qui on ne s'obstinait à ne voir que des gales rentrées qui ont succombé évidemment à des inflammations des viscères, occasionnées par ces moyens peu appropriés ! C'est surtout chez les femmes et les enfans qu'on a observé plus souvent les effets funestes de ces méthodes. Félicitons-nous ! déjà on n'a plus à déplorer d'aussi tristes résultats ; l'opinion des médecins sages est formée sur la véritable cause des affections psoriques et sur les moyens les plus sûrs de la combattre.

Sans dédaigner les avantages d'un régime sage et convenable, les vrais praticiens vont à leur but par un chemin plus court, moins désagréable et plus certain.

Il est peu de maladies pour lesquelles on ait recommandé un aussi grand nombre de médicamens topiques que pour la gale. Il en est qui, portés dans le torrent de la circulation, causent de grands ravages ; d'autres agissent avec plus ou moins d'énergie sur les systèmes, et surtout sur le système cutané. Il sera suffisant, je pense, de rapporter quelques-uns de ces médicamens externes en usage dans le traitement de la gale.

Les différentes préparations mercurielles onguentacées ont été préconisées dans le traitement de l'affection psorique.

La pommade mercurielle, composée d'égale quantité de mercure et d'axonge parfaitement triturés ensemble jusqu'à extinction, c'est-à-dire que l'on n'aperçoive plus aucun atome métallique après la mixtion.

L'onguent citrin formé de 96 grammes (ou 3 onces) de mercure

coulant ; 120 grammes (ou 4 onces d'acide nitrique) , et 1 kilogramme (ou 2 livres d'axonge) , le tout mêlé ensemble à une douce température.

L'onguent antipsorique de *Boerhaave* , qui se fait avec une partie de muriate de mercure doux , sur 5 d'onguent rosat.

L'onguent mercuriel de *Zeller* et la pommade de *Rivière* ne diffèrent de celle de *Boerhaave* que par les proportions.

Ces divers onguens , dont on fait des frictions sur les différentes parties du corps , et principalement autour des articulations , ne sont point toujours efficaces pour le traitement de la gale ; il arrive fort souvent que les pustules reparaisent après quelque temps : en outre , ils provoquent une salivation forte , très-désagréable , et rendent les malades très-susceptibles d'éprouver les influences des intempéries atmosphériques. Malheureusement ces moyens sont trop généralement répandus , surtout parmi les militaires.

On peut adresser les mêmes reproches à une ceinture hydrargyrique qui a été préconisée comme très - efficace dans le traitement de la gale.

La dissolution de muriate suroxygéné de mercure (ou sublimé corrosif) , à la dose d'un gros par pinte de liquide , d'après l'analyse qui a été faite par MM. *Vauquelin* , *Bouquet* , *Baumé* , etc. , paraît former la base essentielle de l'eau de M. *Mettenberg* , connue sous le nom de *quintessence antipsorique*. Ce médicament , dont on a trop vanté les propriétés , a des grands inconvéniens ; il irrite considérablement la peau , y provoque une éruption , une inflammation très-douleuse , et souvent la salivation. Son emploi n'est pas toujours efficace , car j'ai eu occasion d'observer dans les hôpitaux , des malades qui depuis un mois et plus employaient les frictions faites avec ce médicament , et dont la maladie , loin d'être diminuée , était aggravée par l'inflammation qu'il avait produite sur la peau , par l'état de maigreur dans lequel étaient réduits les malades , et par la salivation abondante qui les exténuait.

Thomann, médecin allemand, emploie avec succès une pommade dont voici la formule :

Poudre de charbon récemment brûlé. . . . ʒij.

Beurre frais. } āa. . . . ʒiij.

Axonge de porc. }

On triture le tout ensemble jusqu'à ce que le mélange soit intime.

La manière dont il administre ce médicament consiste, après avoir fait prendre un bain d'eau tiède au malade, à le faire frictionner le lendemain avec deux gros de la pommade, et le laver avec une dissolution de savon tiède. Le jour suivant on fait faire une nouvelle friction, et après cinq à six jours, il dit que la gale se trouve radicalement guérie.

Il dit également avoir employé avec beaucoup de succès la poudre de charbon seule, surtout dans la gale appelée *humide*; il en saupoudrait les pustules après les avoir ouvertes; il faisait aussi des lotions de savon tièdes, et après quatre à cinq jours les pustules étaient sèches et en partie cicatrisées. Il conseille ces moyens comme efficaces dans le traitement de la teigne.

L'oxyde d'arsenic, soit en frictions onguentacées, soit en lotions aqueuses, alcooliques ou acéteuses, a été préconisé dans le traitement de la gale. Si on réfléchit un moment à l'action de ce remède, on ne l'admettra qu'avec beaucoup de réserve dans la pratique médicale. On est d'abord surpris qu'un poison aussi violent ait même été proposé; car il peut avoir facilement des effets funestes, surtout lorsqu'il est employé par des hommes peu instruits en médecine, ou par des personnes étrangères à cette science, ce qui malheureusement pour l'humanité a lieu souvent. S'il est arrivé quelquefois que ce médicament, ainsi que quelques autres qui ont de très-grands inconvéniens, ont réussi sur des sujets robustes, ce n'est pas une raison pour les admettre; il suffit, pour les écarter, de les voir entre les mains des charlatans, de ces ignorans qui, abusant de la confiance

publique, emploient inconsidérément, sans crainte des suites funestes, toute espèce de médicament; ces hommes qu'*Hippocrate* a très-bien connus et très-bien appréciés. La honte, dit le père de la médecine, ne blesse point les charlatans, qui en sont comme pétris et qui en subsistent.

Les préparations de plomb, et surtout l'acétate de plomb ou extrait de saturne, qui, étendu d'eau, forme l'eau de *Goulard*, ont été conseillées dans le traitement de la gale. Ces médicamens altèrent d'une manière très-notable la sensibilité de la peau, et ne sont point toujours efficaces; car *Goulard*, qui proposait son eau comme un spécifique contre la gale, a vu répéter les expériences sous ses yeux, et, sur vingt galeux qui ont été traités, à peine y en a-t-il eu un qui ait été guéri, et les autres ont éprouvé différens accidens, comme des coliques, des toux violentes et convulsives, des leucophlegmaties générales, et même des anasarques.

La pommade oxygénée a été très-vantée contre la gale; ce médicament, à la vérité, a guéri quelquefois, mais le plus généralement a échoué dans son administration: outre sa non-efficacité, il altère le tissu de la peau, la rend âpre, et émousse la sensibilité. Cette pommade est composée de 16 parties d'axonge de porc sur une partie d'acide nitrique. Sa préparation doit être faite avec beaucoup de soin.

On trouve encore dans le règne minéral, outre les préparations sulfureuses, beaucoup d'autres médicamens topiques qui ne peuvent guère être employés; ainsi l'eau de chaux, une dissolution de sulfate d'alumine, de poudre à canon, enfin les différens acides et alcalis, etc., dont l'action est irritante ou styptique.

Parmi les végétaux, un grand nombre ont été proposés comme topiques dans le traitement de la gale, non point tous avec la même efficacité. *Virgile*, dans ses *Géorgiques*, liv. 3, rapporte que les bergers ne se servaient que des extraits d'ellebore noir et de scille. *Pline*, dans son *Histoire naturelle*, lib. 20, vante l'extrait de passerage (*lipidum latifolium*), adouci avec la cire ou l'onguent rosat,

comme un remède capable d'enlever radicalement la gale, et même jusqu'à la moindre trace de la lèpre.

Desbois, dans sa Matière médicale, donne des éloges à l'onguent de pabelle ou patience (*rumex patientia*), qu'on prépare en broyant cette plante dans le vinaigre, et qu'on étend ensuite dans la graisse de porc. *In scabie plurimum valet radix enulæ - campanæ*, dit *Geoffroy*. Voici la manière de s'en servir, du même auteur. On coupe par morceaux cette racine, et on la fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce qu'on puisse l'écraser entre les doigts; alors on la réduit en pulpe dans un mortier, et, après l'avoir passée à travers un tamis, on la mêle à parties égales avec du beurre frais non salé, et on en fait un onguent dont on frotte les parties recouvertes de gale. On lave également les mains et les pieds des galeux avec la décoction de cette même racine. On lit, dans *Selle*, que l'huile distillée de baies de laurier (*laurus nobilis*) a paru efficace contre la gale, et qu'on peut la mêler aux autres ingrédients qui entrent dans la composition des onguens antipsoriques.

L'application des feuilles de jusquiame sur les plaques galeuses convient, d'après *Desbois*, pour calmer la douleur qu'occasionnent ces plaques, où les pustules sont très-multipliées, où il y a de grandes solutions de continuité, et qui forment des espèces d'ulcérations. Le même auteur ajoute que cette application ne doit se faire qu'avec prudence, puisque, même employées à l'extérieur, ces feuilles ne sont pas exemptes d'inconvénients.

On a proposé de mêler avec des graisses les sucs ou extraits d'ellébore blanc, d'angélique, de chélidoine, de scrophulaire, de douce-amère, etc., ainsi que leur décoction ou infusion, comme moyens propres à guérir la gale. Toutes ces plantes sont extrêmement âcres.

D'après l'autorité des anciens, les plantes ci-après, bouillies ou infusées dans l'eau, sont encore efficaces pour combattre la gale; telles sont les feuilles de figuier, de laurier (*nerium oleander*), de sabine, de noyer, de ronce, de troëne, de rhue (*ruta graveo-*

lens), la camelée, les clématites, la vermiculaire brûlante (*sedum acre*), la moutarde, les renoncules, le poivre du Pérou, les anémones, les thymiales, la coloquinte, la racine de pyrèthre, le fruit de fusain, la scabieuse, la cévadille ou orge caustique (*hordeum causticum*), et une infinité d'autres, dont je crois on a exagéré les propriétés antipsoriques. Mais que d'accidens ne causent point tous ces moyens curatifs, lorsqu'ils sont même administrés par des mains habiles !

Les lotions de tabac ont encore été très-préconisées contre la gale. L'autorité de *Boerhaave* les a fait prévaloir sur toutes les autres méthodes de traitement pendant quelque temps : mais comment se fait-il que ce grand homme, dans son Histoire sur le Jardin académique de Leyde, vante le tabac comme un spécifique, tandis que, dans le discours préliminaire de son Traité des Maladies vénériennes, il dit que la plus petite quantité de suc de tabac, mêlée avec nos humeurs, les fait dégénérer en une nature étrangère, et conduit inévitablement à la mort ? Je pense que l'une et l'autre assertion sont exagérées. Cependant le tabac est un émétique violent, qui, appliqué sur la peau, peut produire des accidens plus ou moins notables, selon le mode d'administration de cette substance, et selon la longueur du temps qu'on l'a employé. Au surplus il irrite fortement la peau, et dérange ses fonctions ; il excite des vertiges, des nausées, une sorte d'ivresse, et les autres symptômes qu'ont coutume d'éprouver ceux qui fument la pipe pour la première fois. On a encore conseillé, pour adoucir la qualité âcre du tabac, de le faire bouillir dans l'huile ou l'axonge, et d'en faire des frictions.

M. *Sumeyre*, médecin de Provence, a proposé, comme très-efficace contre la gale, l'emploi de la dentelaire (*plumbago europæa*), dans un mémoire qu'il a envoyé à la ci-devant Société de Médecine, en 1785, et qui a remporté le prix sur cette question : *La meilleure méthode à indiquer pour guérir promptement et sûrement la gale contractée par contagion ?* Voici la manière de s'en servir. On prend deux ou trois poignées de la racine de cette plante, on la pile dans

un mortier de marbre, on verse dessus une livre d'huile bouillante, on agite pendant quelques minutes, on passe le tout à travers un linge avec expression, et de ce qui reste sur le linge on en forme un nouet.

Pour faire usage de ce remède, il faut que l'huile soit bien chaude; alors on y trempe le nouet, avec lequel on agite le dépôt qui s'est formé; ensuite on fait des frictions assez fortes sur la superficie du corps: on réitère les frictions trois fois dans le jour; les boutons se séchent, se cicatrisent, et après trois ou quatre jours la guérison paraît complète.

Ce procédé obtint le suffrage de la Société royale de Médecine, d'après le rapport très-avantageux de MM. les commissaires, rapport qui fut fait avec autant de clarté et de précision que de justice par le savant professeur M. *Hallé*, un des commissaires. Ce remède étant tombé dans l'oubli, on est en droit de présumer que les médecins qui l'ont employé depuis cette époque n'ont pas eu les mêmes succès que ceux obtenus par M. *Sumeyre*, ainsi que par MM. les commissaires de la Société royale de Médecine, lors de leurs expériences sur les enfans de la Pitié; on peut encore avancer, avec beaucoup de fondement, que ce médicament, comme presque tous les autres, agit moins efficacement sur les adultes que sur les enfans, parce que le système absorbant est moins actif chez les uns que chez les autres. Cette substance est extrêmement âcre, et doit être administrée avec prudence.

La décoction de staphisaigre et de pavot, selon le docteur *Ranque*, est très-efficace dans le traitement de la gale. La méthode employée par ce médecin, qui en est l'auteur, consiste dans des lotions faites avec une décoction dont voici la formule :

℞. Poudre de graines de staphisaigre..... demi-once.
Delphinium staphisagria. Lin.
Extrait de pavot indigène 2 gros.
Papaver somniferum. Lin.
Eau commune..... 1 litre.

Faites bouillir pendant trois quarts d'heure ; agitez la liqueur toutes les fois que vous vous en servirez.

Selon l'auteur , on peut faire séparément la décoction et la solution , et les mêler avec des proportions plus ou moins fortes , suivant la sensibilité des individus et l'effet plus ou moins irritant que l'on voudra produire.

Il dit également que quelquefois , dans les gales invétérées , il a joint avec succès à sa décoction le muriate suroxygéné de mercure , à la dose de dix grains par litre de décoction , et sur la fin du traitement , quand la peau paraissait un peu trop excitée , il ajoutait une demi-once de gélatine , afin de lubrifier la peau ; cette décoction doit être employée aussi chaude que les malades pourront la supporter , surtout pendant l'hiver.

Avant de faire les lotions , il est très-important , dit-il , d'ouvrir les pustules , soit avec une épingle ou la pointe d'une lancette , afin que le médicament pénètre plus facilement dans l'intérieur , et donne , dit M. Ranque , la mort aux cirons.

Comme la rapidité de la guérison dépend de la fréquence des lotions , de l'ancienneté de la maladie , et surtout de la constitution de l'individu et de la sensibilité plus ou moins grande du système cutané ; l'époque où elle doit avoir lieu ne peut être fixe. Ainsi , plus on fera de lotions par jour , moins la gale sera ancienne , et plus la guérison sera prompte. Enfin , en faisant trois lotions par jour , il dit en avoir guéri radicalement en douze à quinze jours ; mais généralement le temps nécessaire est beaucoup plus long. Des expériences sur ce médicament ont été répétées , et on n'a point obtenu les succès annoncés par l'auteur ; en outre il irrite considérablement la peau , y cause des éruptions de petits boutons inflammatoires et nullement psoriques , très-douloureux ; enfin la longue administration dégoûte les malades.

De tous les médicamens qui ont été proposés pour le traitement de la gale , le soufre et ses préparations sont les plus efficaces et doivent être généralement préférés.

Comment se fait-il qu'on ait voulu substituer à un médicament dont les effets sont certains, et dont l'usage date depuis un temps immémorial, une quantité d'autres médicamens non-seulement incertains, mais beaucoup plus dangereux? Ce minéral peut être regardé comme le seul antipsorique dont le succès soit constant, selon le sentiment de tous les auteurs; la pratique journalière le confirme: non-seulement il est spécifique, mais encore prophylactique; cette vérité est connue de tous les praticiens. *Géraud*, médecin de la Faculté de Paris, dans un ouvrage sur la suppression de fosses d'aisance, dit que tous les ouvriers employés à ce service ne contractent jamais la gale, et même que ceux qui l'ont en entrant dans cet emploi ne tardent pas à en être débarassés. On sait très-bien aussi que les ouvriers des manufactures où on emploie ce minéral ne contractent jamais la gale. Les hôpitaux où l'on reçoit les galeux peuvent servir facilement à vérifier le fait. Jamais on ne rencontre dans ces lieux consacrés au soulagement des malheureux, des ouvriers employés à la fabrication de la poudre, de l'acide sulfurique, des différens sulfures alcalins, etc., etc.

Le soufre ou ses combinaisons peuvent être employées en onguent, en lotions, en bains de vapeurs et en bains aqueux. Parmi les onguens qui sont en très-grands nombre, les plus accrédités sont d'abord le mélange de soufre sublimé avec l'axonge, dans des proportions différentes, qui constitue le traitement ordinaire; un mélange de soufre de sel marin (muriate de soude), et d'axonge ou de beurre. Enfin on a ajouté différens sels à ces onguens, tels que le muriate suroxygéné de mercure, muriate d'ammoniaque, le nitrate de potasse, etc., etc., et même il paraît qu'au moyen de la combinaison de la graisse avec l'acide sulfurique, on a formé une pommade qui est souvent irritante, et détermine sur la peau des inflammations érysipélateuses.

La pommade de *Quiret* a été extrêmement préconisée: pour la faire comme le conseil l'auteur, on prend un œuf dont on ouvre l'écaille pour en extraire le blanc ou la matière albumineuse; ensuite

avec un quart de fleur de soufre on emplit l'œuf en délayant avec le jaune, jusqu'à consistance d'une bonne pâte; on ferme l'œuf avec un papier mouillé, et on l'enveloppe de terre-glaïse ou argile; on le fait cuire dans la cendre jusqu'à ce que l'exacte dessiccation de la terre environnante annonce une parfaite cuisson du contenu; on le retire alors du feu, on casse l'écale, on réduit la pâte en poudre, en la broyant dans la main avec le surplus de la fleur de soufre: alors avec un quart d'axonge clarifiée, on forme une pommade dont on frictionne les malades; la dose indiquée suffit pour le traitement entier: on l'emploie en trois frictions, un jour entre deux, et le soir en se couchant; aussi la guérison se fait en six jours et n'exige ni préparations ni régime; telles furent la pommade et les promesses du succès garanti sous la signature de l'auteur. Un rapport sur ce procédé a été dressé par M. le professeur *Hallé*; il a été jugé bon pour guérir la gale: cependant comme l'observe très-judicieusement M. *Hallé*, il ne présente rien de particulier et de plus avantageux que les autres traitemens jusqu'alors employés: il ne guérit pas généralement toutes les gales, et souvent il nécessite des moyens internes.

D'après les expériences faites à St.-Denis, par M. l'abbé *Quiret*, sous les yeux des commissaires nommés par la Faculté, et consignées dans le rapport de M. *Hallé*. Ce que nous avançait M. *Quiret* ne s'est point trouvé réalisé exactement.

L'acide sulfurique étendu d'eau, a été employé avec succès dans le traitement de la gale. *Bagnères*, médecin en chef à l'armée de Dalmatie, est le premier qui en a constaté l'efficacité; M. le docteur *Chailly* a répété les expériences avec le même succès.

Voici les proportions qu'il donne :

℥. Acide sulfurique.....	1 gros et demi.
Eau commune.....	6 onces.

Mêlez pour deux lotions, qui seront faites, l'une le matin, l'autre le soir.

On se sert d'une éponge ou d'un linge, et on lave successivement les différentes parties du corps, un jour l'une, et un jour l'autre, sans qu'il soit nécessaire de commencer plutôt par les membres que par le tronc.

Douze jours de traitement suffisent, selon *Bagnères*, pour une guérison parfaite: après le traitement il reste une rougeur à la peau, que l'on fait disparaître par quelques bains ou lotions mucilagineuses. Ce moyen, comme tous les médicamens styptiques, irrite la peau, exalte sa sensibilité, et même y produit des inflammations très-dououreuses et difficiles à faire disparaître.

Tous les topiques que nous avons énumérés jusqu'alors, comme nous l'avons fait observer, ont plus ou moins d'inconvéniens.

En effet, les uns, comme les onguens, débilitent la peau, dérangent ses fonctions et causent des refoulemens dangereux sur les organes les plus importans à la vie; d'autres, en faisant cesser trop promptement une longue irritation établie sur le système cutané, produisent des métastases subites sur les diverses parties du corps. Quelques-uns en introduisant dans la circulation des substances délétères, déterminent ces accidens terribles qui si souvent ont été suivis d'une mort lente et douloureuse, comme *Placial* en rapporte des observations.

Personne ne doute aujourd'hui que les corps gras n'agissent comme débilitans sur le système cutané; c'est un axiome admis par toutes les personnes qui ont observé l'action des substances médicamenteuses; il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, de considérer la peau des personnes qui viennent de subir un traitement par les frictions onguentacées, soit pour la gale, soit pour les affections siphilitiques. Sur la plus grande partie de ces personnes, la peau reste pâle, décolorée, flasque et sèche. Que résulte-t-il en effet d'un long usage de ces moyens dans le traitement des affections psoriques? Quoiqu'on combine alors les onguens avec les substances irritantes, telles que

le soufre , le mercure , les sels , etc. ; il n'est pas moins reconnu que , pendant l'emploi des frictions onguentacées , et même long-temps après , les vaisseaux exhalans sont réduits à des fonctions presque nulles , tandis que les vaisseaux absorbans acquièrent une excitation considérable ; aussi remarque-t-on que la transpiration est plus difficile après l'application des onguens qu'auparavant. C'est sans doute à cette diminution d'action de ce système important qu'on doit attribuer les infiltrations du tissu cellulaire , et les hydropisies des cavités qui surviennent quelquefois après le traitement de la gale par les onguens.

Je suis loin d'être le premier qui déplore les funestes effets que présente dans une infinité de cas , la méthode par les frictions onguentacées. Depuis long-temps il n'est qu'un cri contre cette méthode , et ce cri n'a cessé d'être répété par les médecins des hôpitaux , par les inspecteurs généraux , et par la Société royale de Médecine. Je ne suis donc ici que l'écho de l'opinion publique dans la censure que je fais de la méthode actuelle de traiter les affections psoriques. Puisse-t-on ne trouver à cette censure d'autre motif que le désir de voir se perfectionner une partie aussi intéressante de la thérapeutique.

Tous ces inconvéniens , avec beaucoup d'autres , ont engagé les médecins à faire des recherches.

Tout récemment on a proposé comme un nouveau moyen pour guérir la gale , quoiqu'il ait été conseillé depuis long-temps , la méthode par la vapeur du soufre. A cet effet on bassinait le lit du malade avec un vase convenable , dans lequel on mettait des charbons ardens sur lesquels on projetait deux parties de fleur de soufre et une partie de nitrate de potasse. Dans ce cas , la vapeur sulfureuse se dégage , imprègne les draps , les couvertures , etc. On exposait à ces fumigations le malade couché dans son lit , pendant plusieurs heures chaque jour , à différentes reprises , et après cinq ou 6 jours quelques

malades se trouvaient guéris. Je dis quelques malades , parce que ; dans les expériences dont j'ai été témoin , sur six malades , trois seulement ont été guéris après six jours ; pour les trois autres , on a été dans le cas de recourir ensuite à un autre traitement pour achever la guérison.

Les avantages de cette méthode sont grands , mais les inconvéniens le sont également ; il arrivait souvent qu'on brûlait une partie des lits des malades , que le gaz dégagé , étant irritant et délétère , excitait facilement une toux forte , et une grande oppression de la poitrine. On conçoit que , si les malades restaient plus ou moins long-temps exposés dans une atmosphère contenant de ce gaz , comme il arriverait si l'on traitait par ce procédé beaucoup de malades dans une même salle , il pourrait en résulter des accidens graves.

Cette méthode a été perfectionnée , dit-on. *M. Galès* emploie maintenant un appareil construit de manière à pouvoir exposer toute la surface du corps du malade au contact de la vapeur , à l'exception de la tête , afin que les organes respiratoires soient à l'abri de l'influence du gaz.

Mais , comme tous les procédés en général qui ont besoin de machines , il ne peut être employé généralement et en tout lieu.

Les eaux minérales naturelles sulfureuses ont été employées depuis long-temps en bain dans le traitement de la gale. *Celse* les a conseillées ; il est , je crois , le premier qui ait indiqué un tel moyen de traitement contre cette maladie ; il les recommande même comme pouvant suffire seules pour sa guérison ; et aujourd'hui il est assez généralement usité , surtout en Allemagne , en Italie , où l'on emploie aussi les fumigations de soufre.

Le zèle infatigable de nos chimistes modernes nous a résolu le problème de la théorie des eaux minérales ; depuis ce temps le pauvre

n'est plus esclave de son indigence, il peut aussi-bien que le riche user d'un secours si efficace dans tant de cas, en se procurant à très-bas prix les eaux que les gens opulens ne faisaient venir qu'à grands frais des sources plus ou moins éloignées. Mais, outre l'épargne de ces grosses dépenses, on retire deux grands avantages des eaux minérales artificielles. Le premier, qui est essentiel, consiste en ce que l'artiste peut faire ici mieux que la nature elle-même; il augmente ou il diminue à volonté la dose des principes dont il veut charger les eaux qu'il compose, tandis que les eaux naturelles restent toujours au même degré de concentration.

Secondement, on évite les inconvéniens qui résultent, dans quelques circonstances, du transport de la plupart de ces eaux, puisque des eaux gazeuses, par exemple, peuvent perdre ainsi une grande partie de leur principe médicamenteux, l'agitation et le cahotement des voitures, faisant quelquefois évaporer les gaz qui leur communiquent leur vertu médicale. Les eaux hépatiques sont dans ce dernier cas; on sait que le soufre qu'elles contiennent y est tenu en dissolution au moyen du gaz hydrogène, un des principes constituaus de l'eau, lequel a la propriété de dissoudre ce minéral. Ces eaux ne peuvent souffrir d'être transportées sans perdre leur vertu en tout ou en partie, parce que le gaz qu'elles contiennent en dissolution étant un principe si subtil, s'échappe par les pores et ouvertures des vaisseaux, quelque hermétiquement fermés que soient ces derniers; ce qui fait que le soufre, qui est ici le vrai principe médical, se perd en partie avec lui, et se dépose en partie sur les parois de ces mêmes vaisseaux. D'après cela on sent très-bien les avantages que doivent avoir les eaux sulfureuses artificielles sur les eaux naturelles.

Il faut cependant reconnaître aux eaux minérales naturelles un avantage qui consiste en ce qu'elles exigent qu'on aille les prendre à la source, où les amusemens qu'on trouve ordinairement dans ces lieux, le changement d'air et le voyage qu'on est obligé de

faire, font souvent plus pour la santé des malades que les eaux elles-mêmes. Aussi doit-on conseiller à ceux dont les moyens le permettent, et qui sont atteints d'affections chroniques et de celles où la mélancolie joue un grand rôle, de donner la préférence aux eaux minérales naturelles.

La plupart des eaux minérales qui, d'après les auteurs, conviennent contre la gale et contre les autres affections cutanées, sont thermales; telles sont celles de Bagnères, de Luchon, de Barège, de Mont-d'Or, de Plombière, d'Aix en Savoie, département du Mont-Blanc, etc.

Depuis *Celse* ces bains ne paraissent pas avoir été employés seuls pour guérir la gale, quoique cependant ils aient été mis en usage contre cette maladie concurremment avec d'autres remèdes internes ou externes.

La méthode de M. *Jadelot* pour le traitement de la gale par les bains composés artificiellement avec le sulfure de potasse à grande dose ne présente, sans contredit, aucun des inconvéniens que nous avons reconnus aux autres traitemens proposés contre cette maladie; elle est simple, économique, sûre, d'une exécution facile, en ce qu'elle n'exige aucun appareil particulier, car à défaut d'une baignoire on peut très-bien employer un cuvier, etc. : elle n'entraîne pas après elle la malpropreté, ni les désagrémens de l'odeur, ni le danger du plus petit accident, soit pendant le traitement, soit après. Elle guérit avec un égal succès toute espèce de gale, récentes ou invétérées, et même celles qui sont dégénérées en dartres; seulement les dernières demandent un plus grand nombre de bains. Cette méthode n'expose nullement à la répercussion des pustules psoriques, elle en excite au contraire la sortie dans les premiers jours; elle peut être employée indistinctement à tous les âges, et sur tous les sujets bien portans, ainsi que sur ceux qui sont affaiblis par les progrès de l'affection, comme les faits nombreux dont j'ai été témoin me l'ont démontré; elle n'exige

absolument aucun traitement interne; elle s'allie même heureusement avec l'usage des médicamens qui deviennent nécessaires dans les diverses complications. La propriété qu'elle a de ne pas salir le linge et de ne pas l'infecter la rend admissible partout, et sous ces rapports l'humanité et l'économie la réclament impérieusement.

Depuis peu de temps M. le docteur *Jadelot*, médecin recommandable, non-seulement par sa modestie, ses vertus sociales, sa persévérance dans l'art de la médecine qu'il exerce si dignement, mais encore par une érudition vaste et profonde, a donné communication à la Société de la Faculté de Médecine des bons effets du traitement de la gale par les bains préparés avec le sulfure de potasse, qu'il a employé depuis trois ans à l'Hôpital des Enfans, dont il est médecin: il n'y a pas mis en usage d'autre moyen contre cette maladie, et le nombre des galeux qui y ont été guéris ainsi est de plus de treize cents. Tous ont été guéris, ceux même chez lesquels la maladie avait résisté aux traitemens ordinaires par l'onguent de soufre, l'onguent citrin, etc. Il n'est arrivé aucun accident pendant l'usage des bains sulfureux; et les recherches qui ont été faites n'ont pas appris qu'il fût survenu à aucun des galeux qui en avaient fait usage quelque indisposition qu'on pût leur attribuer. L'efficacité de ce moyen a donc été constatée par une longue expérience.

La méthode consiste uniquement à faire prendre des bains préparés avec le sulfure de potasse, sans donner aucun médicament interne; ces bains sont à la température de 29^{d.} de Réaumur; on y ajoute du sulfure de potasse concret dans la proportion d'un gramme de sulfure par litre d'eau, ce qui fait un hectogramme cinq décagrammes (c'est-à-dire 4 à 5 onces) pour un bain de 150 litres d'eau. Les malades y restent pendant une heure; ils en prennent un tous les jours. Le terme moyen de la durée du traitement paraît être de sept bains, quoique cependant beaucoup de malades n'aient pas besoin d'en prendre autant.

J'ai suivi le traitement à l'Hôpital des Enfans, et j'ai observé que sur trente malades dont les gales dataient de quinze jours à un an, tous ont été parfaitement guéris au moyen de deux à onze bains.

MM. *Pierre, Genouville, Larmé* ayant connu les bons effets de ce remède dans cet hôpital, l'ont mis en usage, de concert avec *M. Jadelot*, sous les yeux de *M. le baron Percy*, inspecteur général des hôpitaux militaires, pour les galeux dont le traitement leur était confié au Val-de-Grace et à l'Hôpital de l'Oursine. J'ai suivi l'application de ce moyen, et sur trente-six malades choisis parmi près de trois cents militaires galeux, comme les plus gravement affectés de cette maladie, dont les gales étaient dégénérées en dartres avec un prurit insupportable chez la plupart, les uns ont été guéris après quatre bains, d'autres après six, le plus grand nombre après huit; et il y en a eu quatre qui ont pris jusqu'à vingt bains, mais leur gale était comme l'on n'en rencontre point dans la pratique civile, ulcérée, dartreuse, très-ancienne et très-étendue. Neuf de ces malades ont été présentés dans l'une des séances de la Société de la Faculté de Médecine. Après leur guérison, on remarquait encore des taches rougeâtres aux endroits où avaient existé ces vastes croûtes galeuses. La Société a bien voulu m'admettre à lire dans son sein les observations de ces neuf malades.

Le traitement par ce procédé est continué journellement à l'Hôpital des Enfans par *M. Jadelot*; il est aussi actuellement employé par *M. Mongenot*, pour les galeux de cet hôpital, dont il dirige le traitement. Puisse le savant *M. Jadelot*, dont je m'honore d'avoir acquis la bienveillance, recevoir mes hommages et mes sentimens d'estime et de reconnaissance!

Depuis quelques temps il obtient encore des résultats plus avantageux en faisant prendre aux galeux deux bains par jour. *M. Jadelot* a constaté que de cette manière trois à cinq jours suffisent pour guérir les différentes espèces de gale. Comme l'on voit, les avan-

tages de cette méthode sont très considérables, d'abord relativement à la durée du séjour dans les hôpitaux, à la consommation des médicamens, à la conservation des linges, à la propreté, à la commodité, et en outre comme étant très-précieux pour la santé générale des malades, qui s'améliore évidemment pendant le traitement, ainsi que nous avons eu occasion de le vérifier.

Ces bains excitent fortement la transpiration et la sueur, ils augmentent l'appétit des malades, ils rendent la peau blanche, molle, douce, et servent presque de cosmétique; ils ont en outre l'avantage de guérir souvent, en même temps que la gale, certaines maladies de la peau, comme les dartres, etc. Il paraît aussi, d'après quelques observations, qu'un ou deux bains suffisent pour arrêter la contagion. Leur effet est d'abord de diminuer les démangeaisons, de rendre ainsi le sommeil aux malades qui en étaient privés; d'affaiblir en général les boutons, quoiqu'il en paraisse quelquefois de nouveaux pendant les premiers jours de leur usage, et ensuite de les dessécher.

Il me paraît convenable de tracer, à la suite de cet exposé, quelques analyses d'observations de guérison de gale, au moyen des bains sulfureux. Je vais d'abord rapporter très en abrégé quatre observations qui ont été communiquées à la Société de Médecine, et qui sont consignées dans le bulletin n.º 11, année 1813; ensuite quelques-unes de celles que j'ai recueillies, en suivant les galeux traités à l'hôpital de l'Oursine.

Gale miliaire très - confluyente, sèche, existante depuis quinze jours.

Adèle-Etiennette C. . . . , âgée de deux ans, est entrée à l'hôpital des Enfans, le 17 février 1813, pour être traitée de la gale. Il y avait environ six semaines qu'elle en était sortie, après avoir subi pendant quarante jours un traitement avec la pommade de soufre et les

I.^{re} OBSERVAT.

bains , et avoir paru guérie. Depuis quinze jours, elle éprouvait de fortes démangeaisons ; elle offrait une éruption de petits boutons miliaires , tellement confluens dans certaines régions , qu'ils formaient des plaques de plusieurs pouces de diamètre, surtout au dos ; et sur la poitrine , les bras et avant-bras ; ils étaient moins confluens ; ainsi que dessous les aisselles et entre les doigts , les démangeaisons étaient insupportables. Après le premier bain , donné le 19 février 1813 , les boutons étaient bien moins rouges , affaissés et desséchés en partie , et les démangeaisons légères. Le 20 février , deuxième bain ; dessiccation et disparition presque totale des boutons , les démangeaisons à peine sensibles. Après six bains , la guérison a été complète. L'enfant est resté long-temps après à l'hôpital , parce que ses parens ne venaient pas le chercher.

Gale miliaire discrète , existante depuis un mois.

III.° OBSERVAT. Aimée - Jeannette D. . . . , âgée de six ans trois mois , entrée à l'hôpital des Enfans pour être traitée de la gale , il y avait un mois qu'elle l'avait contractée en couchant avec une personne qui en était affectée. Des boutons petits , assez rares , s'étaient manifestés sur le dos , la poitrine , les bras , et quelques - uns à l'avant-bras et aux poignets , avec des démangeaisons très - fortes. Le premier bain a produit un affaissement extraordinaire des boutons , une diminution dans leur nombre et dans l'intensité des démangeaisons. Le deuxième bain , tous les boutons et les démangeaisons ont disparu. On a ensuite retenu la malade pendant plus de quinze jours , pour voir si l'éruption se montrerait de nouveau. L'enfant est sorti bien portant.

Gale confluyente avec grosses pustules , existante depuis un an.

Marie P. . . . , âgée de treize ans et demi, avait été traitée de la gale, à l'hôpital Saint-Louis, par les frictions de pommade soufrée, les bains d'eau tiède et des médicamens internes. Après un séjour de trois semaines, elle en était sortie, non parfaitement guérie. Depuis cette époque, elle a été en proie aux démangeaisons les plus fortes et les plus insupportables : quelque temps après, de gros boutons nombreux se sont montrés sur la poitrine, les membres supérieurs et les cuisses; le sommeil était très-agité. Le premier bain exaspéra les démangeaisons, la malade ne pouvait goûter le sommeil, les boutons étaient peu affaïsés. Au deuxième bain, le sommeil fut un peu plus calme, les démangeaisons moins fortes, les boutons pustuleux moins proéminens. Au troisième bain, sommeil tranquille, dessiccation de quelques boutons, démangeaisons plus supportables. Le quatrième bain, dessiccation, et diminution successive des démangeaisons. Guérison complète après sept bains. III.° OBSERVAT.

Gale grosse, confluyente, existante depuis cinq mois.

Héleine P. . . . , âgée de trois ans, non sevrée, avait contracté la gale il y a six mois; elle en avait été traitée chez ses parens par les frictions soufrées, des bols de soufre et des tisanes. Après neuf jours de traitement, les boutons avaient disparu. Mais, quinze jours après, de gros boutons s'étaient manifestés dans diverses régions du corps, au dos, sur la poitrine, aux membres supérieurs et aux cuisses, avec de vives démangeaisons. Le premier bain a extraordinairement diminué la saillie des boutons, ainsi que les démangeaisons. Au deuxième bain, continuation de l'affaïsement des boutons, disparition de quelques-uns d'entre eux, démangeaisons légères. Après cinq bains, disparition des boutons et des démangeaisons; guérison. IV.° OBSERVAT.

Gale miliaire , petite , existante depuis un mois.

V.^o OBSERVAT. Joseph B..., âgé de 24 ans , fusilier au 142^e régiment d'infanterie de ligne , est entré à l'hôpital de l'Oursine pour être traité de la gale. Cet homme ayant eu déjà plusieurs fois la gale , dont il a été traité par les frictions de pommade de soufre et d'onguent citrin , a contracté de nouveau cette maladie ; il a ressenti des démangeaisons fortes , qui ont été bientôt suivies d'une éruption de petits boutons nombreux entre les doigts , aux poignets , sur les avant-bras , sur la poitrine , l'abdomen , les cuisses , et sur les jambes. Le sommeil n'était point tranquille.

Le premier bain a diminué les démangeaisons , rétabli le sommeil , et affaissé les boutons ; au deuxième , les démangeaisons étaient légères , et les boutons en dessiccation ; au troisième , quelques nouveaux boutons sont apparus ; au quatrième , les boutons se sont généralement affaissés au niveau de la peau ; et après six bains la guérison a été complète.

Gale confluenta , pustuleuse , existante depuis trois mois.

VI.^o OBSERVAT. Jean M..., âgé de dix-neuf ans , fusilier au 15^e régiment d'infanterie légère , est entré à l'hôpital de l'Oursine pour être traité d'une gale qu'il a contractée il y a trois mois. Depuis cette époque , cet homme a été tourmenté par des démangeaisons insupportables , accompagnées d'une éruption de boutons , gros , nombreux , confluens , formant des croûtes épaisses sur les cuisses et les bras. Ils étaient moins confluens sur la poitrine , le dos , l'abdomen , sur les poignets et entre les doigts. Le premier bain produisit la chute des croûtes , l'affaissement des boutons , et une légère diminution des démangeaisons. Au deuxième bain , la dessiccation commença à s'opérer ; et après huit bains la guérison fut terminée.

Gale miliaire existante depuis trois jours.

M. Henry W...., âgé de dix-huit ans, chirurgien sous-aide VII.^o OBSERV.
major, a contracté la gale il y a trois jours en couchant dans des draps de galeux. Alors dès le lendemain des boutons miliaires assez nombreux se sont manifestés aux poignets, à l'avant-bras, sur la poitrine, et à l'articulation fémoro-tibiale, avec des démangeaisons tellement intenses, qu'elles causaient l'insomnie. Le premier bain a diminué les démangeaisons, rétabli le sommeil, et affaissé les boutons. Au deuxième bain, une partie des boutons étaient disparus, et les démangeaisons à peine sensibles. Enfin, après le huitième bain, toutes les apparences de la gale n'existaient plus.

Gale miliaire existante depuis cinq semaines.

Joseph C..., âgé de dix-neuf ans, tirailleur de la garde impériale VIII.^o OBSERV.
au quatrième régiment, est entré à l'hôpital pour être traité de la gale, qu'il a contractée en couchant il y a cinq semaines avec un galeux. Cet homme a été traité par les frictions avec l'eau de *Mettemberg*, comme on les emploie à Courbevoie. Loin d'être débarrassé de sa maladie, elle se trouvait aggravée, même après un mois de frictions par cette eau : il était alors affecté d'un léger ptyalisme et d'un ramollissement des gencives; des boutons nombreux recouvraient les bras, la poitrine, les cuisses et les jambes, avec un sentiment de prurit insupportable. Une chose particulière, c'est que les ongles des mains de cet homme étaient entièrement noirs; et il nous a dit que tous les militaires qui faisaient usage de ce moyen à la caserne éprouvaient les mêmes symptômes. Le premier bain fit diminuer les démangeaisons et affaïsser les boutons; au deuxième bain, une partie des boutons disparurent; au troisième, la santé du malade s'améliora, les démangeaisons étaient à peine sensibles;

et après sept bains la guérison fut parfaite, le malade ayant bon appétit et présentant tous les signes d'une bonne santé.

Je termine ici, Messieurs, un travail dont l'entreprise sans doute était au-dessus de mes forces : des circonstances imprévues m'ont contraint de me fixer à ce simple exposé ; aussi je compte beaucoup sur votre indulgence.

Salus populi, suprema lex.

CICÉRON.

HIPPOCRATIS APHORISMI.

I.

Quibus in urinâ crassâ existente furfuracea simul minguntur, iis vesica scabie laborat. *Sect. IV, aph. 77.*

II.

Ad summos morbos, summæ curationes diligentissimè adhibitæ optimè valent. *Sect. I, aph. 6.*

III.

Quæ longo tempore extenuantur corpora, lentè reficere oportet; quæ verò brevi, celeriter. *Sect. II, aph. 7.*

IV.

Qui naturâ sunt valdè crassi, magis subito moriuntur quàm graciles. *Sect. VII, aph. 44.*

V.

Qui benè valent corpore, purgati sunt difficiles. *Ibid., aph. 37.*

VI.

Mutationes anni temporum maximè pariunt morbos : et in ipsis temporibus magnæ mutationes tum frigoris, tum caloris, et cætera pro ratione, eodem modo. *Sect. VII, aph. 4.*

